

Assemblée annuelle de la Corporation des propriétaires de l'île pour la conservation de l'île Verte (CPICIV)

Samedi 2 juillet 2011, 14 h

Salle multifonctionnelle des Maisons du phare

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

André-Pierre Contandriopoulos, président de la CPICIV, ouvre l'assemblée et demande l'élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée. Gisèle Pharand propose qu'André-Pierre agisse en tant que président et que Michèle Giresse agisse en tant que secrétaire. Colette Lussier appuie la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Présences et quorum

Étaient présents : Anne Bérubé, André-Pierre Contandriopoulos, Gilbert Delage, Paul Deschênes, Robert Desrosiers, Jeannette Dionne, Madeleine Dugal, Réginald Fraser, Bernard Gagnon, Michèle Giresse, Lorraine Gendron, Aline Grenon, Alice Kieran, Pierre Leblanc, Colette Lussier, Charles Methé, Denis Michaud, Huguette Michaud, Julie Morissette, Gisèle Pharand, Danielle Pitre, Benoît Poitras, Alain Roy, Gilles Shooner, Bastien Vézina.

André-Pierre rappelle que l'assemblée a été annoncée en avril dans le dépliant (horaire) d'Inter-Rives et qu'un avis de convocation a été déposé dans les boîtes aux lettres de l'île.

3. Adoption de l'ordre du jour

Denis Michaud propose l'adoption de l'ordre du jour; Paul Deschênes appuie la proposition.

Danielle Pitre et Alice Kieran souhaiteraient que l'on aborde la question des gaz de schiste dans le point affaires diverses. Gilbert Delage aimerait que l'on traite de la question de la Société des traversiers du Québec (STQ).

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 3 juillet 2010

Alice Kieran propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 3 juillet 2010. Aline Grenon appuie la proposition.

5. Rapport du président

André-Pierre lit le rapport du président [annexe 1].

6. Présentation des états financiers annuels et adoption par les membres

Aline Grenon présente et distribue aux membres les états financiers vérifiés par Brodeur et Létourneau. Elle rapporte que le déficit de la CPICIV est de 244 \$ pour l'année 2010-2011. Alain Roy propose l'adoption du rapport financier; Alice Kieran appuie la proposition. Adoptée à l'unanimité.

7. Nomination du vérificateur comptable pour l'année 2011-2012

Alice Kieran propose que la firme comptable Brodeur & Létourneau soit de nouveau retenue pour la vérification des états financiers. Alain Roy appuie la proposition. Adoptée à l'unanimité.

8. Élection des membres du conseil d'administration

- a. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection et d'un ou d'une secrétaire d'élection

Paul Deschênes propose qu'André-Pierre soit président d'élection et que Michèle Giresse soit secrétaire.

- b. Élection

André-Pierre indique que deux membres du CA (Karl Côté et Raymond Pelletier) ne désirent pas se représenter et qu'il y a donc deux postes à combler. Paul Deschênes propose la candidature de Réginald Fraser, qui accepte d'être mis en nomination; Robert Desrosiers propose Alain Roy, qui accepte également. Alice Kieran propose Gisèle Pharand, qui refuse d'être candidate.

Alice Kieran demande s'il est souhaitable que deux personnes de la même famille fassent partie du CA. Charles Méthé répond qu'à l'île Verte il y a peu de personnes prêtes à faire partie de comités et que la « consanguinité » est fréquente.

Aucune autre candidature n'ayant été proposée, André-Pierre propose que les sept membres du CA (André-Pierre Contandriopoulos, Réginald Fraser, Bernard Gagnon, Michèle Giresse, Aline Grenon, Alain Roy, Bastien Vézina) soient élus en bloc. Benoît Poitras propose l'élection des sept membres ; Colette Lussier appuie la proposition. Le CA est élu à l'unanimité.

9. Affaires diverses

- a. Bottin téléphonique

Michèle Giresse informe l'assemblée que le bottin téléphonique de l'île édition 2011 est prêt. Il a été préparé en tenant compte des préférences de chacun en ce qui concerne la diffusion des coordonnées. Michèle Giresse fait circuler le bottin pour que chacun puisse vérifier l'exactitude des renseignements fournis.

b. Projet d'une pétition à propos des tarifs de l'hélicoptère

Une longue discussion a lieu sur la pertinence de faire circuler une pétition demandant que les résidents et les membres de leur famille directe aient droit à des tarifs préférentiels. L'assemblée confie au nouveau CA de prendre une décision sur la pertinence d'une telle pétition.

La discussion porte ensuite, de façon plus générale, sur la crainte que la prise de contrôle de la STQ et l'affaiblissement d'Inter-Rives nuisent à la qualité du transport entre les deux rives. Bastien Vézina propose que l'assemblée se prononce en faveur de la résolution suivante :

« La CPICIV considère qu'Inter-Rives doit continuer à agir à titre de mandataire de la population de l'île Verte pour la négociation, l'organisation et opération du transport public entre l'île et la terre ferme. »

Charles Methé appuie la proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

c. Suggestions des membres

Gaz de schiste : Danielle Pitre aborde la question de l'exploration des gaz de schiste sur l'île. Plusieurs autres membres font part de leurs inquiétudes. Gilbert Delage fait état de la situation, qui, selon lui, n'est pas inquiétante pour l'avenir de l'île Verte. On s'entend, cependant, sur la nécessité de rester vigilants.

Véhicules électriques : Bernard Gagnon informe l'assemblée qu'un dossier complet sur les coûts d'achat de plusieurs véhicules électriques pour organiser un service de navette sur l'île a été déposé à la Municipalité. Il espère qu'un financement pourra être trouvé dans les mois qui viennent. Plusieurs questions sont posées sur la gérance de cette navette. Danielle Pitre propose que la CPICIV présente une motion de félicitations à Bernard Gagnon pour cette initiative. Charles Methé appuie la proposition. Adoptée à l'unanimité.

Encan : Michèle Giresse informe l'assemblée que, pour la première fois, il y aura un numéro d'été de *L'Insulaire*. Pour financer ce numéro, elle se propose d'organiser un encan sur l'île, une activité rassembleuse, plutôt que de recourir à des commanditaires de la région. Elle distribue un bref questionnaire sur l'organisation de cette activité (pertinence, dates, participation, dons).

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15 h 45, et les membres sont invités à un apéritif.

Annexe 1

Rapport du président

Il y a un an, le 3 juillet 2010, l'assemblée générale de la CPICIV nommait le CA composé de : André-Pierre Contandriopoulos, président; Karl Côté, vice-président; Michèle Gresse, secrétaire; Aline Grenon, trésorière; Bastien Vézina; Bernard Gagnon; Raymond Pelletier;

Paul Deschênes et Gilles Shooner ont participé aux activités du CA en tant que membres honoraires.

Le CA s'est réuni à six reprises en 2010-2011, soit à l'île Verte soit à Montréal.

1- Décisions administratives

- Nomination de Guy Langelier comme représentant de la CPICIV au CA d'Inter-Rives.
- Nomination de Bernard Gagnon comme représentant de la CPICIV au CA de la CDGTIV.
- Robert Desrosiers a continué à assumer la responsabilité du montage de *l'Insulaire*.
- Souscription à une assurance responsabilité chez Promutuel pour les membres du CA.
- Entente avec Brodeur et Létourneau pour faire la vérification des états financiers.
- Karl Côté a maintenu à jour le site internet de la CPICIV.

2- Promotion de la mission de la CPICIV

L'année 2010-2011 a permis à la CPICIV de poursuivre un ensemble de projets et d'activités qui contribuent à l'atteinte de ses buts.¹

¹ Les buts de la CPICIV selon les statuts sont :

1. *Défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires et citoyens de l'île Verte, Notre-Dame-des-Sept Douleurs.*
2. *Promouvoir le développement culturel, économique et social ainsi que la qualité de vie de l'île Verte.*
3. *Promouvoir la conservation et la protection de la flore, de la faune et du territoire (l'éco-système) de l'île Verte.*
4. *Promouvoir les activités touristiques respectueuses de l'environnement naturel et de la personne humaine.*
5. *Recevoir les dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir des fonds pour des fins socio-économiques.*

Protection et aménagement de l'île

Le nouveau CA a reconnu que la protection de l'île et son aménagement était une responsabilité collective qui devait être partagée par toutes les personnes qui habitent l'île, tous les groupes constitués ainsi que la Municipalité.

La création d'un Regroupement pour la pérennité de l'île Verte, qui a maintenant un statut d'organisme de bienfaisance, constitue un instrument juridique puissant pour aider l'île Verte à s'orienter dans le sens d'un développement durable. Les propriétaires qui le désirent ont maintenant la possibilité de protéger leurs terrains pour les générations futures.

De plus, la CPICIV, à la suite d'un sondage (plus de 75 % des répondants étaient en faveur du projet), a renouvelé son appui au traçage d'une piste de ski de fond sur le chemin de l'île, financé conjointement par la CPICIV et la Municipalité durant l'hiver 2010-2011. La faible utilisation de la piste oblige à penser à une nouvelle formule pour l'année prochaine.

Le projet d'aménagement de la forêt du Blanc prend forme. Il est mené de façon conjointe avec les Maisons du phare et la Municipalité. Il vise à aménager des sentiers d'interprétation et de promenade autour du Blanc.

Les projets de construction d'un chaland et de réintroduction de chevaux de trait pour les travaux de voirie sont pour le moment sur la glace.

Finalement, la CPICIV a donné son appui aux initiatives pour obtenir des véhicules électriques pour la navette.

Promotion des liens sociaux

Des efforts importants ont été consacrés à ce but.

- Maintien à jour du site Internet de la CPICIV. Il permet à tout le monde de mieux connaître nos activités et d'être une nouvelle source d'information;
- Parution de 3 numéros de l'Insulaire en 2010 – 2011. Et, de plus, projet d'un quatrième numéro pour le mois de juillet. Le maintien et l'élargissement des commanditaires reste une préoccupation. À une question posée dans les formulaires d'adhésion 2010-2011, les 2/3 des membres de la CPICIV ont répondu qu'ils veulent recevoir *L'Insulaire* par la poste. Dorénavant, le journal sera donc envoyé par Internet à ceux qui le désirent et à tous les autres par la poste ou encore par Internet et par la poste;
- Préparation du « Bottin téléphonique de l'île 2011 »;
- Participation au concours des sculptures de bois de grève;
- Appui à la politique familiale.

Conclusion

L'année 2010-2011 a été riche en activités et en réflexions. Le nombre des personnes qui ont renouvelé leurs adhésions augmente (plus de 90 adhésions- environ 252 membres).

En terminant, je veux remercier Karl Côté et Raymond Pelletier, qui quittent leurs fonctions au CA. Je veux aussi, au nom de tous les membres de la CPICIV, remercier Paul Deschênes et Gilles Shooner pour tout le travail qu'ils ont fait pour la CPICIV et pour l'île Verte en général au cours des 20 dernières années. Paul et Gilles n'ont ménagé ni leurs temps ni leur énergie, et ils ont, avec une remarquable générosité, aidé les nouveaux que nous sommes à remplir notre mandat en nous appuyant sur leurs connaissances et leurs expériences.